

Comptes 2017**Un exercice stable et proche de l'équilibre avant la RIE III**

Dans un contexte économique et social fragile, l'exercice 2017 présente un résultat proche de l'équilibre. Il se clôture sur un déficit maîtrisé de 8,6 millions de francs, au lieu des 40 millions prévus au budget (yc crédits supplémentaires). Les charges augmentent légèrement de 1,4% par rapport à 2016 (+25,3 millions de charges apurées) et les revenus de 1,3% (+23,2 millions de revenus apurés). Les investissements ont été intégralement autofinancés. La dette nette se contracte légèrement en suivant la tendance marquée depuis le début l'année 2012. Ce résultat reflète la pertinence des mesures mises en place par la Municipalité pour assainir les finances communales, tout en répondant aux besoins de la population.

Les comptes 2017 restent dans la ligne des comptes équilibrés présentés ces dernières années (hors recapitalisation de la Caisse de pensions). Ils se clôturent sur un excédent de charges de 8,6 millions de francs, en légère hausse par rapport aux comptes 2016, mais bien en-dessous des 40 millions de francs projetés au budget 2017. Au final, les charges de fonctionnement sont stabilisées avec un accroissement de 1,4% (+25,3 millions). A noter que cette augmentation prend en compte la mise en œuvre du nouveau système de rémunération, financé à hauteur de 4,3 millions de francs.

Au chapitre des recettes, les comptes 2017 présentent une progression de 1,3% (+23,2 millions) par rapport aux comptes 2016. Ce résultat s'explique par des recettes fiscales solides. Il s'agit, dans le détail, des impôts des personnes physiques (+10,8 millions ou +3%) ainsi que des impôts à caractère conjoncturel (+7,5 millions ou +11,4%). Les recettes fiscales provenant des personnes morales se montrent stables par rapport aux comptes 2016 (+0,8 million ou +0,8%).

L'analyse des comptes 2017 confirme la pertinence des mesures de gestion financière mises en œuvre dès 2011 par la Municipalité pour maîtriser son budget: chiffrage standardisé des impacts financiers des projets, gestion financière par enveloppe, mise en œuvre de critères de compensation des crédits supplémentaires et démarrage du Plan structurel d'amélioration financière (PSAF). A titre d'illustration, la nouvelle démarche d'optimisation lancée au début de cette législature a évité des charges supplémentaires à hauteur de 7,5 millions. A terme, ces mesures aboutiront à des améliorations pérennes pour 35 millions de francs.

Des investissements entièrement financés

Cette législature concrétise les grands projets de métamorphose de la Ville. Les comptes montrent pour la cinquième année consécutive un niveau important de la marge d'autofinancement. Ses 132,8 millions de francs ont intégralement couvert les investissements réalisés durant l'année 2017 (132,5 millions).

Le Centre sportif et le futur stade de football de la Tuilière cumulent, à eux deux, près de 51 millions de francs d'investissement. Ces infrastructures emblématiques ont pu suivre le calendrier de construction prévu. C'est là un signal fort de la volonté et de l'ambition de la Municipalité de jouer un rôle moteur dans le développement de la région et du canton. Cet engagement s'exprime également dans la participation de Lausanne en tant que commune actionnaire au chantier du futur Centre sportif de Malley, devisé à plus de 200 millions de francs et dont l'avancement se déroule comme attendu.

Loin de négliger son patrimoine, la Ville a investi 43 millions de francs pour l'entretien de ses réseaux souterrains (électricité, eau et gaz) et de son espace public (renaturation du lac de Sauvabelin, place de la Sallaz ou encore maison du Désert, etc.).



La culture a bénéficié, quant à elle, d'un montant de 4,7 millions de francs pour la rénovation du Musée historique et la participation communale au nouveau Musée cantonal des beaux-arts (MCBA).

Parmi les thématiques prioritaires de la législature, le domaine de la petite enfance a été renforcé à hauteur de 1,8 millions de francs. Il a vu 100 nouvelles places d'accueil ouvertes dans le secteur préscolaire et 190 dans le secteur parascolaire.

Assurer l'avenir face aux risques

La dette nette diminue légèrement à 1995 millions de francs, s'inscrivant ainsi dans la tendance marquée depuis le début l'année 2012. La Municipalité remplit l'objectif de stabilité et le réaffirme pour la fin de la législature 2016-2021. Cependant, la situation reste fragile et de nombreux facteurs présentent des risques importants pour les finances communales. Parmi eux, l'anticipation de l'application de la RIE III dès 2019 par le Canton de Vaud. Cette réforme péjorera le budget communal d'un montant de 11 à 23 millions de francs supplémentaires dès 2019, en fonction de l'horizon de mise en œuvre du projet fédéral. Dans ce contexte, la Municipalité suit attentivement les discussions en cours sur le Projet fiscal 17 aux Chambres fédérales. A noter qu'à plus long terme, les impacts financiers de la réforme cantonale seront atténués par l'augmentation progressive des revenus liés à la FAJE.

La Municipalité a porté, dans cet exercice, une attention particulière à la restructuration des réserves et provisions existantes. Ces opérations ont un impact neutre sur le résultat du compte de fonctionnement.

Si les comptes 2017 présentent une situation plus satisfaisante qu'attendue en raison de la maîtrise des charges et de recettes fiscales plus importantes, la Municipalité reste extrêmement vigilante et va poursuivre une gestion financière prudente. Dans un contexte économique et social fragile, cette attitude lui permettra d'assurer les investissements à venir, de répondre à l'évolution démographique ainsi qu'aux besoins de la population, mais sans transiger sur la qualité des prestations fournies quotidiennement par la Ville.

La Municipalité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, syndic, tél. 021 315 22 00**
- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. 021 315 72 00**

Annexes :

- *Compte administratif et compte de fonctionnement*
- *Présentation des comptes*

Lausanne, le 9 avril 2018